



PRÉSENTATION SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- **QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE**
- **PRÉSENTER LE SCHÉMA RENOUVELÉ**
- **PRÉSENTER LE PLAN DE MISE EN OEUVRE**

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

DÉCOULE DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ
INCENDIE ADOPTÉE EN 2001

ARRIVE AUSSI LE RÈGLEMENT SUR LES
CONDITIONS POUR EXERCER AU SEIN D'UN
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE MUNICIPAL



Warwick juin 1993

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

UN SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EST UN PROCESSUS DE PLANIFICATION POUR ASSURER LA SÉCURITÉ INCENDIE D'UN TERRITOIRE ET PLANIFIER LES INTERVENTIONS. IL DOIT ÊTRE ÉLABORÉ PAR L'AUTORITÉ RÉGIONALE, EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE DE SES MUNICIPALITÉS LOCALES.

LA RÉDACTION REPOSE SUR 3 CHOSES:

- LA LOI SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE
- LES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES
- LE MODÈLE DE GESTION DE RISQUES

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE DÉTERMINE LE CONTENU:

- RESPONSABILITÉ RÉGIONALE
- FAIT ÉTAT DU RECENSEMENT, DE L'ÉVALUATION ET DU CLASSEMENT DES RISQUES D'INCENDIE PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE.
- FAIT ÉTAT DU RECENSEMENT ET DE L'ÉVALUATION DES MESURES DE PROTECTION EXISTANTES OU PROJETÉES, DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES QUI LEUR SONT AFFECTÉES PAR LES AUTORITÉS LOCALES OU RÉGIONALES OU PAR DES RÉGIES INTERMUNICIPALES AINSI QUE DES INFRASTRUCTURES ET DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU UTILES POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE. IL COMPORTE, EN OUTRE, UNE ANALYSE DES RELATIONS FONCTIONNELLES EXISTANT ENTRE CES RESSOURCES ET UNE ÉVALUATION DES PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES.

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CLASSIFICATION DES RISQUES D'INCENDIE		SERVICE D'INCENDIE	A
Catégorie	Type de bâtiment		
Risques faibles	<ul style="list-style-type: none">• Résidences unifamiliales détachées• Chalets• Maisons mobiles		
Risques moyens	<ul style="list-style-type: none">• Résidences unifamiliales attachées• Huit logements ou moins (max. 3 étages)• Maisons de chambres (5 à 9 chambres)• Petits commerces et services (1 à 2 étages, - 600 m²)• Industries du textile		
Risques élevés	<ul style="list-style-type: none">• Plus de huit logements (max. 6 étages)• Imprimerie• Industrie de meubles• Centre commercial (+ de 600 m²)• Stations-services• Fermes		
Risques très élevés	<ul style="list-style-type: none">• Centre d'hébergement pour personnes âgées non autonomes• École• Église• Garderie• CLSC• Centre sportif• Poste d'exploitation électrique• Meunerie• Usine de traitement des eaux• Site d'entreposage de pneus• Entrepôt de peinture• Industries utilisant des matières dangereuses		

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

- LE SCHÉMA DÉTERMINE ENSUITE, POUR CHAQUE CATÉGORIE DE RISQUES INVENTORIÉS OU CHAQUE PARTIE DU TERRITOIRE QUI Y EST DÉFINIE, DES OBJECTIFS DE PROTECTION OPTIMALE CONTRE LES INCENDIES QUI PEUVENT ÊTRE ATTEINTS COMPTE TENU DES MESURES ET DES RESSOURCES DISPONIBLES. IL PRÉCISE ÉGALEMENT LES ACTIONS QUE LES MUNICIPALITÉS ET, S'IL Y A LIEU, L'AUTORITÉ RÉGIONALE DOIVENT PRENDRE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS EN INTÉGRANT LEURS PLANS DE MISE EN ŒUVRE.
- ENFIN, LE SCHÉMA COMPORTE UNE PROCÉDURE DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DE L'EFFICACITÉ DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET DU DEGRÉ D'ATTEINTE DES OBJECTIFS ARRÊTÉS.

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

- OBLIGATION DE RÉSULTATS
 - OBJECTIFS VS INTERVENTIONS
 - OBJECTIFS VS PRÉVENTION

Immunité

LES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES

ON Y RETROUVE LES GRANDS OBJECTIFS À ATTEINDRE DANS LE BUT DE:

- 1- RÉDUIRE DE FAÇON SIGNIFICATIVE LES PERTES HUMAINES ET MATÉRIELLES
- 2- ACCROITRE L'EFFICACITÉ DES ORGANISATIONS RESPONSABLES DE LA SÉCURITÉ INCENDIE



NOTRE SCHÉMA

Première adoption : 2010

Début de la révision: 2018

Présentation: 2022